

COMMUNE DE HOUYET



Enquête publique :

Plan Communal d'Aménagement (PCA) dit

« Briqueterie de Wanlin ».

Conformément aux articles 4, 47, 50, 51 et 52 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (C.W.A.T.U.P.), le Collège communal de Houyet vous informe qu'une enquête publique est organisée sur le territoire de la commune de HOUYET aux fins de consultation par le public du projet de PCA dit « Briqueterie de Wanlin » composé de la carte précisant les périmètres de révision du plan de secteur, des options d'aménagement et prescriptions y relatives, du plan de destination du PCA, des cartes et de l'analyse de la situation existante de fait et de droit, du rapport sur les incidences environnementales et de son résumé non technique.

L'enquête publique sera ouverte le lundi 01 février 2021 et clôturée le mardi 02 mars 2021.

Les documents exposés à l'enquête publique peuvent être consultés durant la période de 30 jours indiquée ci-dessus :

- à l'Administration communale de HOUYET, Service Patrimoine, rue Saint-Roch n°15 à 5560 HOUYET, sur rendez-vous, les jours ouvrables de 9h00 à 12h00, ou le samedi de 09h00 à 12h00.

Une réunion accessible au public, se tiendra le 22 février 2021 à 19 heures en la Salle du Conseil communal, rue Saint-Roch 15 à 5560 HOUYET.

En raison des mesures sanitaires et afin de respecter la distanciation sociale, le nombre de participants est limité au moyen d'une inscription préalable – 082/67.69.68.

Il sera possible de suivre la présentation en distanciel via l'application Teams. Le lien de la réunion sera disponible sur le site internet de la commune (www.houyet.be)

Avant la clôture de l'enquête publique, tout tiers intéressé peut exprimer au Collège communal ses observations et réclamations :

1. par courrier ordinaire, daté et signé à peine de nullité, adressé au Collège communal de la commune de Houyet, rue Saint-Roch 15 à 5560 Houyet ;
2. par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse patrimoine.environnement@houyet.be.

Avant la clôture de l'enquête publique, tout tiers intéressé peut obtenir des explications techniques ou/et exprimer verbalement ses observations et réclamations sur rendez-vous auprès de :

Monsieur Nicolas GOBLET, Conseiller en environnement de la commune de Houyet, rue Saint-Roch 15 à 5560 Houyet 082/67.69.68 - patrimoine.environnement@houyet.be.

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le mardi 02 mars 2021, à 11h00 en la salle du Conseil communal, rue Saint-Roch 15 à 5560 Houyet.

La Directrice générale ff,

Sabine SCAILLET



La Bourgmestre

Hélène LEBRUN